

Evolution Réglementaires dans les Etudes de Sécurité pyrotechniques (Travail et études de dangers)

LES OBJECTIFS

Il s'agit d'un stage permettant de prendre en compte les évolutions réglementaires en pyrotechnie depuis l'arrêté ministériel du 20 avril 2007 : arrêté et circulaires du 20 avril 2007, circulaire du 17 juin 2008, arrêté du 11 septembre 2008, Guide de Bonnes Pratiques en Pyrotechnie de février 2009.

LE CONTENU

Ce stage s'attache à évaluer les modifications imposées par la nouvelle réglementation d'avril 2007, et les textes qui sont parus ultérieurement.

Il aborde notamment les écarts existants avec l'ancienne réglementation. Il explique ensuite la façon d'aborder et de construire les différents documents réglementaires (EST et étude de dangers).

Enfin, il est proposé aux stagiaires des études de cas qui sont traitées en groupe de travail.

LES + DU STAGE

Ce stage a l'avantage de faire un point précis sur la nouvelle réglementation pyrotechnique et de montrer la différence par rapport à l'AM 80 et ses circulaires d'application.

Il intégrera les textes d'application au fur et à mesure de leur parution.

LE PUBLIC ET LES PREREQUIS

Ce stage s'adresse aux personnes qui ont à concevoir des installations pyrotechniques ou à rédiger les études réglementaires nécessaires et qui ont déjà quelques connaissances dans le domaine de la sécurité pyrotechnique.

LES INTERVENANTS

Les intervenants de ce stage sont des ingénieurs de SME, spécialistes du comportement des matériaux énergétiques et de la réglementation. Ils ont pris une part importante dans l'évolution réglementaire récente.

L'ORGANISATION DU STAGE

Ce stage est divisé en 5 modules. Un temps réservé aux questions est lié à chaque module.

Lieu et dates : CRB – 21 janvier 2010 et 1^{er} avril 2010

Durée : 1 jour

Prix : 638 € HT



Organisme de formation

déclaré n° 11910215691

Centre de Recherches du Bouchet

9, Rue Lavoisier - 91710 Vert Le Petit

Tél. : 01.64.99.12.90 / 06.85.71.58.48

Fax : 01.64.99.15.95

E-mail : sme.environnement@snpe.com

<http://www.sme-environnement.com>

EXEMPLE DE PROGRAMME

| | |
|---------------|---|
| 09h00 - 10h00 | Présentation des stagiaires et du programme du stage Modifications du classement en divisions de risques |
| 10h00 - 10h30 | Modifications sur l'estimation des probabilités d'occurrence d'un accident pyrotechnique |
| 10h30 - 10h45 | Pause |
| 10h45 - 12h30 | Présentation des différentes réglementations Modifications engendrées par les nouveaux textes réglementaires pour la réalisation des EST |
| 12h30 - 13h45 | Déjeuner |
| 14h00 - 15h00 | Modifications apportées au contenu des études de dangers |
| 15h00 - 15h30 | Présentation d'études de cas |
| 15h30 - 15h45 | Pause |
| 15h45 - 18h00 | Présentation d'études de cas (suite) |